Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 1-2

Artikel: L'apiculture au Japon
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067802

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Documentation étrangère

L'APICULTURE AU JAPON

Le milieu ambiant et l'historique de l'élevage des abeilles au Japon

Hokkaido se trouve au bout nordique du Japon, à 46° latitude nord, pendant que les îles Okinawa sont localisées au nord du Tropique du Cancer. Entre ces deux extrémités il y a de nombreuses

îles aux dimensions différentes avec un relief et une flore différents. En général, le climat est favorable à l'apiculture à l'exception de l'été dans les îles du sud (>30°C) et de l'hiver dans le nord (<−10°C). A cause du climat, la majorité des apiculteurs commerciaux pratiquent la transhumance à la recherche des fleurs et des lieux propices pour l'hivernage.

Les abeilles japonaises indigènes *Apis Cerana Japonica* sont mentionnées pour la première fois dans la littérature en 643 mais une description détaillée des abeilles et de leur élevage a été faite à peine à la fin du XVIIIe siècle. Le plus productif apiculteur de la fin du XIXe siècle enregistrait une récolte moyenne de miel de 4,7 kg par ruche.

Les abeilles indigènes sont abritées toujours en boîtes simples ou troncs d'arbres, d'une manière presque similaire aux siècles passés.

L'apiculture moderne a commencé en 1876 quand on a introduit au Japon les abeilles européennes en cadres mobiles. La préfecture Gifu, près de Nagoya, a organisé la spécialisation d'un grand nombre d'apiculteurs, en devenant une préfecture d'élite dans l'élevage des abeilles. Le Musée d'apiculture a été créé dans cette préfecture en 1981, à la mémoire de ces succès.

Données statistiques

Apiculteurs et colonies d'abeilles. Le nombre total d'apiculteurs enregistré le 1er janvier 1985 était de 9499 et celui des colonies d'abeilles était de 284 719. Ces chiffres représentent 103,9% et respectivement 93% de la situation existante en 1975. La répartition géographique des apiculteurs et des colonies d'abeilles est montrée dans le tableau 1 qui inclut aussi la quantité de produits apicoles en 1984.

Tableau 1

La répartition géographique des apiculteurs et des colonies d'abeilles au 1er janvier 1985 et les produits apicoles en 1984

	Apiculteurs	Colonies	Miel (t)	Cire (t)	Gelée royale (kg)
Hokkaido	181	8 388	733	13,7	1 289
Tohoku	1279	30 697	735,3	19,9	2 097
Kanto	2871	55 231	903	16,2	2 652
Chubu	832	25 018	914,3	10,1	1 665
Kinki	1057	24 653	548,6	6,1	509
Chugoku & Shikoku	1688	57 387	944,5	8,2	828
Kyushu	1591	83 345	2018,9	81,1	2 117
Total	9499	284 719	6797,6	155,4	11 157

Pollinisation. Plus de 100 000 colonies d'abeilles, exceptées les 284 719 mentionnées ci-dessus, ont été utilisées pour la pollinisation des jardins. Le développement récent de la production de caprons dans les serres a nécessité l'utilisation de 74 258 colonies en 1984; on a utilisé 17 214 colonies pour les melons et pour d'autres produits de serre, 20 676 colonies dans les jardins et 2364 colonies pour d'autres végétaux.

1984. Cette quantité étonnamment grande a son origine dans les traditions de traitement médical ayant à la base des médicaments orientaux.

La gelée royale, avec son action tonique, pourrait être employée davantage dans le monde, pour fortifier l'organisme des vieux et des enfants sous-alimentés.

Législation. Il y a des lois et des codes en vigueur concernant l'élevage des abeilles et le commerce avec des produits apicoles. La loi de base est celle de 1955 concernant la promotion de l'élevage des abeilles. La loi prévoit l'enregistrement du nombre des colonies et leur répartition, les arrangements nécessaires pour la transhumance, la production des plantes comme sources mellifères, l'étiquetage des pots à miel, etc. Les épidémies des abeilles, la loque américaine incluse, sont prévues dans une autre loi.

Tableau 2

La production interne et l'importation des principaux produits apicoles (1984, t)

	Miel	Cire d'abeilles	Gelée royale
Production interne	6 797,6	155,4	11,157
Importation	33 178,1	759,8	182,669

Importation de produits apicoles. La quantité interne de produits apicoles et celle résultant de l'importation de miel, cire d'abeilles et gelée royale, produits apicoles majeurs, sont présentées dans le tableau 2. La quantité consommée est quelquefois plus grande que celle produite dans le pays. Cela fait que le Japon est le troisième grand importateur de miel et la consommation par habitant augmente (environ 350 g à présent). Les Japonais préfèrent la gelée royale qu'ils considèrent comme un aliment pour la santé; ils en ont consommé 150 t en

Les codes de réglementation du commerce à miel et gelée royale sont établis par les conférences nationales concernant la standardisa-

tion des produits, les méthodes de détermination des composants et la description du contenu sur les étiquettes.

Autres aspects

Flore mellifère. L'annuaire statistique présente la surface occupée par les plantes mellifères en 1984. De la surface totale de 382 × 10 ha, qui représente environ 1% de la surface totale de terrain, les orangers occupent la plus grande partie (147 × 10 ha); les pommiers occupent 48 × 10 ha, les châtaigniers 35 × 10 ha, la vesce chinoise 22 × 10 ha. La principale source de miel pour la consommation est représentée par la vesce chinoise (*Astragalus sinicus*), les orangers (*Citrus* spp.), les marronniers japonais (*Aesculus turbinata*), l'acacia (*Robinia pseudacacia*) et le trèfle blanc (*Trifolium repens*). Le tilleul assure une bonne récolte de miel mais le goût de ce miel n'est pas agréé par les Japonais.

Autres produits apicoles. Le pollen et la propolis deviennent de plus en plus employés comme aliments pour la santé et comme traitement. Le venin d'abeilles est utilisé dans la médecine. Certains acuponcteurs autorisés emploient des abeilles vivantes ou seulement l'appareil vulnérant dans le traitement neuro-musculaire comme le rhumatisme. On présentera des rapports de spécialité ayant ce thème dans le cadre des séances de spécialité du Congrès d'apiculture. Les larves de faux-bourdons conservées en sauce de soya sont consommées comme stimulant.

Ennemis et maladies. Le plus dangereux ennemi est la guêpe géante (*Vespa mandarinia*) qui attaque les abeilles pendant l'automne. 20 guêpes peuvent provoquer des dommages sérieux à une colonie d'abeilles en 2 ou 3 heures seulement. On a inventé une trappe efficiente, l'activité de cette guêpe étant en cours de diminution. Tous les apiculteurs japonais doivent lutter maintenant contre un autre ennemi, le parasite *Varroa jacobsoni*. On n'a pas élaboré une mesure efficace pour combattre ce parasite.

Environ 2500 colonies d'abeilles infestées par la loque américaine sont brûlées chaque année conformément à la loi. Le couvain calcifié est en cours de développement.

(à suivre)

CHERCHE

3 ruches DB en bon état, non peuplées, modèle Rithner pastorale 12 cadres, si possible avec doubles hausses.

S'adresser à **Robert de Vries, Les Noyers, 1880 Bex, tél. 025/ 61 31 85 (aux heures de repas).**

GRAND CHOIX DE MATÉRIEL POUR UNE APICULTURE EFFICACE

EFFICACITÉ PRATIQUE ET RENTABILITÉ

prouvée chez les professionnels depuis plus de 60 ans. (Certaines ruches des premières années sont toujours en service!) Quoi de mieux?

Fait-on plus de miel avec du matériel plus cher?

Les Ets Menthon vous souhaitent une année apicole très favorable. Ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour le bonheur des apiculteurs suisses et leurs abeilles.

N.B. Nous vous signalons que les formalités de détaxe sont simplifiées et que nous pouvons détaxer à partir de 350 FF (environ Fr.s. 95.—).

Max MENTHON s. à r.l.
36 et 38, rue du Commerce
F-74200 THONON (France)
Tél. (50) 71 03 22

Ets MENTHON